



Panel de citoyens
européens sur la
**mobilité à des fins
d'apprentissage**
Dossier d'information

#LearningMobilityEU

À propos de ce dossier

*Bienvenue au panel de citoyens européens sur la mobilité à des fins d'apprentissage !
Nous tenons tout d'abord à vous remercier d'avoir accepté de participer à ce processus.
Avec 149 autres citoyens venus de toute l'Union européenne, vous êtes sur le point de
vous lancer dans une véritable aventure, un processus de délibération citoyenne axée sur la
mobilité à des fins d'apprentissage.*

*Pour vous aider à mieux comprendre ce processus, nous avons structuré ce dossier
d'information en cinq sections :*

- 1. PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE PANELS DE CITOYENS EUROPÉENS** 4
Le panel de citoyens est une innovation démocratique qui place les citoyens au centre de l'élaboration des politiques publiques. Dans cette section, nous vous donnons un bref aperçu du fonctionnement de ces processus.
- 2. LE MANDAT : SUR QUOI VAIS-JE TRAVAILLER ?** 6
La Commission européenne vous a réunis pour accomplir une tâche précise : voici le mandat que vous êtes invité(e) à remplir.
- 3. SUJET : QUE DOIS-JE SAVOIR SUR LA MOBILITÉ À DES FINS D'APPRENTISSAGE ?** 8
Vous n'avez pas besoin d'être ou de devenir un(e) expert(e) pour contribuer de manière significative au panel de citoyens, mais il est important que vous disposiez de quelques informations de base sur le sujet. Dans cette section, vous découvrirez les principaux défis et opportunités qui accompagnent les questions de mobilité à des fins d'apprentissage.
- 4. INFORMATIONS PRATIQUES** 14
Nous espérons rendre votre parcours et votre participation aussi aisés que possible. Cette section traite du transport, de l'hébergement, des indemnités journalières et d'autres questions pratiques dont vous devez tenir compte.
- 5. QUI ORGANISE CE PANEL ?** 16
Il est important que vous sachiez quelles institutions et organisations sont responsables de ce panel.



1. Présentation de la **nouvelle** **génération** de panels de citoyens européens

Que sont les panels de citoyens européens ?

Dans les panels de citoyens de la Commission européenne, des citoyens choisis au hasard dans les 27 États membres de l'UE se réunissent pour discuter des principales propositions à venir au niveau européen. Sur la base de ces interactions transnationales, les citoyens formulent des recommandations que la Commission européenne prendra en considération pour définir ses objectifs politiques et ses politiques concrètes.

En 2021-2022, l'Union européenne a convoqué 4 panels lors de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. 800 citoyens sélectionnés au hasard se sont rassemblés au sein de quatre panels, chacun se réunissant lors de trois sessions. Les participants ont échangé (dans leur langue) leurs points de vue

et leurs idées sur les thèmes de l'économie, de la justice sociale, de l'emploi, de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, des sports, de la transformation numérique, de la démocratie européenne, des valeurs, de la sécurité, de l'État de droit, du changement climatique, de la santé, de la migration et du rôle de l'UE dans le monde. À l'issue des panels, les citoyens ont formulé 178 recommandations, qui ont ensuite donné lieu à 49 propositions et plus de 300 mesures associées.

Une nouvelle génération de panels de citoyens

Les panels européens de la Conférence ont constitué un exercice démocratique novateur au niveau européen, qui a placé les citoyens au centre de la construction de l'avenir de l'Union européenne.





Les citoyens qui ont participé à la Conférence ont demandé des opportunités similaires et plus fréquentes de participer à l'élaboration des politiques européennes à l'avenir. En réponse, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé une nouvelle génération de panels de citoyens pour consulter des citoyens sélectionnés au hasard sur certaines propositions clés au niveau européen. Les panels de citoyens qui ont été au cœur de la Conférence (sur l'avenir de l'Europe) sont maintenant une caractéristique régulière de notre vie démocratique, comme elle l'a déclaré dans son discours sur l'état de l'Union en septembre 2022.

La nouvelle génération de panels de citoyens vise à s'appuyer sur les expériences précédentes. Trois nouveaux panels, qui se réuniront pour trois sessions chacun, ont été annoncés. Cette fois, les panels de citoyens aborderont des sujets politiques plus concrets autour du gaspillage alimentaire, des mondes virtuels et de la mobilité à des fins d'apprentissage. Les participants pourront communiquer entre eux dans leur propre langue, grâce au recours à des interprètes.

Comment fonctionnent les panels de citoyens ?

Chaque panel est composé de 150 citoyens sélectionnés au hasard dans tous les États membres de l'UE, dont un tiers a moins de 26 ans, afin que les futures générations de l'Europe soient représentées. Le panel de citoyens combine travail collaboratif en petits groupes (d'environ

12 personnes) et travail en plénière (les 150 participants réunis). Pour mener à bien ce travail, les panélistes seront assistés par une équipe d'animateurs composée d'experts qui savent rendre le travail de groupe plus dynamique, afin de tirer le meilleur parti de chaque individu et du groupe dans son ensemble. Ils fourniront également aux citoyens une série d'outils pour le travail collaboratif et la prise de décision collective.

En tant que panéliste, il est important que vous compreniez que ce processus n'a pas pour but de faire de vous un(e) expert(e) sur le sujet traité. Vous acquerez des connaissances de base sur le sujet et, en vous appuyant sur vos propres valeurs et expériences de vie, vous serez en mesure de formuler des recommandations.

Le panel de citoyens sur la mobilité à des fins d'apprentissage

Comme vous le savez déjà, vous faites partie du panel sur la mobilité à des fins d'apprentissage. Dans ce panel, vous vous réunirez au cours de trois sessions. Deux sessions auront lieu en présentiel (à Bruxelles), et une session sera menée virtuellement (en ligne) :

- **Session 1:**
du 3 au 5 mars (sur place à Bruxelles)
- **Session 2:**
du 24 au 26 mars (en ligne)
- **Session 3:**
du 28 au 30 avril (sur place à Bruxelles)

2. Le mandat :

Sur quoi vais-je travailler ?

Lorsque 800 citoyens sélectionnés au hasard se sont réunis lors de la conférence sur l'avenir de l'Europe en 2021-2022, le résultat des délibérations a fait ressortir l'importance pour l'UE et ses États membres de « promouvoir les échanges européens dans différents domaines, à la fois physiques et numériques, dont les échanges éducatifs, le jumelage, les voyages et la mobilité professionnelle (y compris pour les enseignants et les élus locaux) » et de « créer d'ici 2025 un espace européen de l'éducation qui est inclusif et dans lequel tous les citoyens ont un accès égal à une éducation de qualité et à l'apprentissage tout au long de leur vie, même dans les zones rurales et reculées ».

L'UE et ses États membres se sont engagés à promouvoir la mobilité transfrontalière à des fins d'apprentissage pour les apprenants et les éducateurs, quels que soient leur âge, leur niveau d'éducation, leur milieu, leur santé et leur région d'origine. La Commission européenne a donc décidé de présenter une nouvelle proposition politique en 2023 dans le but de promouvoir la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous dans l'Espace européen de l'éducation, quelle que soit l'origine des personnes et à tous les moments de la vie. Elle convoque ce panel de citoyens pour inviter ses participants à répondre à la question suivante :

Comment pouvons-nous faire en sorte que les opportunités de mobilité à des fins d'apprentissage soient une réalité pour tous ?



La Commission européenne souhaite demander aux citoyens de l'aider à rendre la mobilité à des fins d'apprentissage en Europe plus accessible et à mieux la faire connaître de tous les apprenants ou éducateurs. Les citoyens sont invités à identifier les principaux obstacles à la mobilité à des fins d'apprentissage et ce qui doit être fait pour qu'elle devienne une réalité pour tous. Les citoyens sont également invités à prendre en compte les points suivants :

- La nécessité d'inclure plusieurs groupes d'apprenants et de formateurs, et plus particulièrement les personnes ayant moins d'opportunités (en raison de handicaps, de problèmes de santé, d'obstacles économiques, sociaux, géographiques et autres) et les groupes moins mobiles (tels que les élèves et les enseignants, les apprentis et les stagiaires, les apprenants adultes et les éducateurs) ;
- la nécessité de maintenir une mobilité aussi respectueuse de l'environnement que possible dans le choix des moyens de transport et la promotion de pratiques durables, afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique ;
- les opportunités et les défis que la numérisation pourrait présenter (par exemple, une meilleure utilisation des plateformes numériques pour l'apprentissage, la combinaison de l'apprentissage sur site et en ligne) ;
- le potentiel de la mobilité à des fins d'apprentissage pour le dialogue interculturel, la citoyenneté active et la promotion de valeurs communes.

Au cours des sessions du panel, les citoyens recevront suffisamment d'informations pour comprendre le sujet, identifier les obstacles et les compromis, discuter et hiérarchiser les solutions visant à accroître la mobilité à des fins d'apprentissage en Europe.

En tant que membre du panel de citoyens, vous recevrez plus d'informations lors des présentations par les intervenants. Vous pourrez discuter des avantages et



des inconvénients des différentes solutions possibles, de leur faisabilité et de leur importance, en fonction de vos valeurs individuelles et collectives.

Le résultat de votre travail se présentera sous la forme d'une liste de recommandations qui sera transmise à la Commission européenne. Elle aidera la Commission dans son travail sur une proposition de recommandation du Conseil relative à la mobilité à des fins d'apprentissage.

Lors de la première session, vous développerez une vision commune de ce que devrait être l'avenir de la mobilité à des fins d'apprentissage en Europe et vous identifierez les différents groupes cibles pour lesquels nous devons envisager de faire de la mobilité à des fins d'apprentissage une réalité pour tous. Avec l'appui d'intervenants extérieurs, vous acquerez une compréhension plus approfondie du sujet et des différents programmes et activités qu'il englobe. Au cours de cette session, vous partagerez et entendrez l'avis d'autres citoyens sur le potentiel, mais aussi les défis, de la mobilité à des fins d'apprentissage pour le dialogue interculturel. Vous examinerez également les tendances émergentes qui pourraient avoir un impact sur la mobilité à des fins d'apprentissage à l'avenir, telles que la transformation numérique et le changement climatique.

Lors de la deuxième session, vous vous baserez sur la vision commune, les groupes cibles et les tendances émergentes identifiées au cours de la session 1 pour discuter plus en détail des principaux obstacles et défis auxquels sont confrontés les différents groupes de citoyens européens en matière de mobilité à des fins d'apprentissage. Nous inviterons de nombreux acteurs travaillant dans le domaine de la mobilité, qui partageront avec vous un large éventail de perspectives sur le sujet. Vous pourrez ainsi mieux évaluer les idées et les solutions existantes entre vos mains et mieux identifier les marges d'amélioration.

Lors de la troisième et dernière session, vous consoliderez vos recommandations à la Commission européenne sur la manière d'accroître la mobilité à des fins d'apprentissage en Europe, en soulignant les principaux domaines à améliorer et en accordant la priorité aux solutions les plus prometteuses pour différents groupes.

3. Le sujet : Que dois-je savoir sur la mobilité à des fins d'apprentissage ?

Maintenant que vous en savez un peu plus sur le processus, intéressons-nous au sujet lui-même. Nous avons élaboré cette brève section pour vous aider à entrer dans ce sujet aux multiples facettes. Nous ne pouvons bien évidemment pas couvrir tous les aspects en quelques pages, et vous recevrez des informations plus détaillées tout au long des activités du panel. Nous espérons que cette section vous fournira des informations qui vous aideront à donner un sens aux présentations et à contribuer aux discussions et aux activités du panel.

Quel est le contexte politique de la « mobilité à des fins d'apprentissage » ?

L'Union européenne a plus de 35 ans d'expérience dans la promotion de programmes et de stratégies visant à améliorer la mobilité des citoyens et à promouvoir les échanges transfrontaliers et la coopération en matière d'apprentissage.

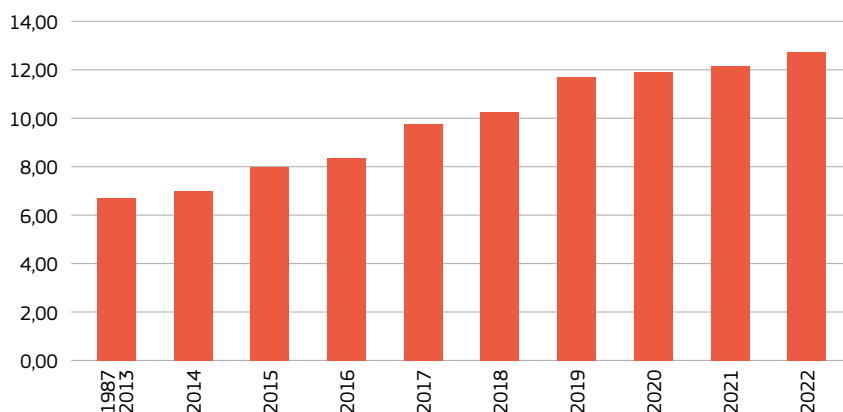
Renforcer la mobilité à des fins d'apprentissage dans l'Union européenne est un aspect essentiel de la politique de l'UE en matière d'éducation et de formation. L'objectif est de promouvoir une plus grande mobilité des étudiants, des enseignants et des autres professionnels de l'éducation et de la formation au sein de l'UE. Cet objectif est étroitement lié à l'objectif plus large de l'UE d'encourager une Union européenne plus intégrée et plus inclusive, ainsi qu'à favoriser la compétitivité et l'employabilité des citoyens de l'UE. L'UE considère la mobilité à des fins d'apprentissage comme un moyen d'accroître la compréhension mutuelle et les échanges culturels entre les citoyens européens et de les aider à acquérir les aptitudes et les compétences nécessaires dans un monde globalisé. Les compétences en langues

Parmi ces actions de l'UE, Erasmus+ est le principal programme de l'UE pour soutenir l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe.

- La principale caractéristique de ce programme est de soutenir ce que l'on appelle la « mobilité à des fins d'apprentissage », qui consiste à séjourner à l'étranger pendant un certain temps dans un **environnement d'apprentissage**, comme une université, une école ou même une entreprise.
- Il est ouvert à un large éventail de **participants**, tels que les étudiants universitaires, les apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels, les stagiaires et les apprentis, les écoliers, les apprenants adultes, les enseignants et les formateurs, les jeunes et les animateurs de jeunesse¹ ou les entraîneurs sportifs.
- La mobilité à des fins d'apprentissage leur donne la possibilité de voyager à l'étranger pour une période d'études, un stage ou un échange de jeunes, afin de développer leurs connaissances, leurs aptitudes (notamment leurs compétences en langues étrangères) et leur employabilité.

LES MOBILITÉS ERASMUS+ EN MILLIONS

(source : Rapport annuel Erasmus+ 2021, p. 17)



PÉRIODES DE MOBILITÉ CUMULÉES ERASMUS+,
TOUTES ACTIONS, APPRENANTS ET PERSONNEL
(total démarré par an en millions depuis 1987, 2022 est provisoire)



étrangères, entre autres, en font partie. La mobilité à des fins d'apprentissage contribue également à comprendre d'autres systèmes éducatifs, ce qui constitue un élément essentiel de la cohésion de l'éducation et de la formation en Europe, en tant que noyau de l'Espace européen de l'éducation.

La Commission européenne prévoit de prendre des mesures pour permettre à tous les apprenants, éducateurs et membres du personnel de naviguer plus facilement entre les systèmes d'éducation et de formation des différents pays, et de faire ainsi des périodes d'apprentissage à l'étranger une norme pour tous plutôt qu'une exception. La nouvelle initiative visera à accroître les opportunités d'apprentissage à l'étranger dans l'UE pour tous, dans tous les secteurs (enseignement scolaire, enseignement et formation professionnels, enseignement supérieur, éducation des adultes, jeunesse et sport) et à tous les niveaux de l'apprentissage formel, non formel

et informel. En tenant compte des recommandations de ce panel de citoyens, la Commission proposera des moyens de surmonter les obstacles et de proposer des mesures d'incitation pour améliorer l'accès à la mobilité transnationale à des fins d'apprentissage, ainsi que des moyens de gérer les nouvelles évolutions dans les modèles d'apprentissage. Les formats d'apprentissage plus souples, mixtes et virtuels sont particulièrement intéressants, de même que la nécessité de voyages, de comportements et de pratiques plus durables.

Le rôle de l'UE et des États membres

L'Union européenne dispose d'une compétence complémentaire dans les domaines politiques de l'éducation, de la formation professionnelle, de la jeunesse et du sport, ce qui signifie qu'elle joue un rôle de soutien dans la coopération entre les États membres dans ces domaines. L'UE s'emploie également à promouvoir la reconnaissance des qualifications et à soutenir l'élaboration de normes de qualité communes pour l'apprentissage. Par ailleurs, l'UE finance des initiatives dans ces domaines par le biais de divers programmes et initiatives, tels que le programme Erasmus+. Toutefois, l'UE n'a pas le pouvoir de légiférer dans le domaine de l'éducation ou dans ces autres domaines, dans la mesure où ils relèvent de la compétence des États membres.

Apprentissage formel, non formel et informel : quelles sont les différences ?

APPRENTISSAGE FORMEL	APPRENTISSAGE NON FORMEL	APPRENTISSAGE INFORMEL
Apprentissage planifié et structuré (l'apprentissage est l'objectif des activités menées par les apprenants et un programme est suivi) se déroulant dans les systèmes éducatifs dans le but d'obtenir un diplôme ou un niveau.	Apprentissage planifié et structuré se déroulant sous forme de cours enseignés. Il comprend des ateliers, des séminaires et des tutoriels ainsi que des cours privés et d'importants cours ouverts en ligne suivis dans le but de développer des compétences et des aptitudes.	L'apprentissage se fait naturellement (contrairement à la manière planifiée et structurée) dans le cadre d'activités diverses (par exemple, les compétences numériques développées par le biais d'activités de loisirs).

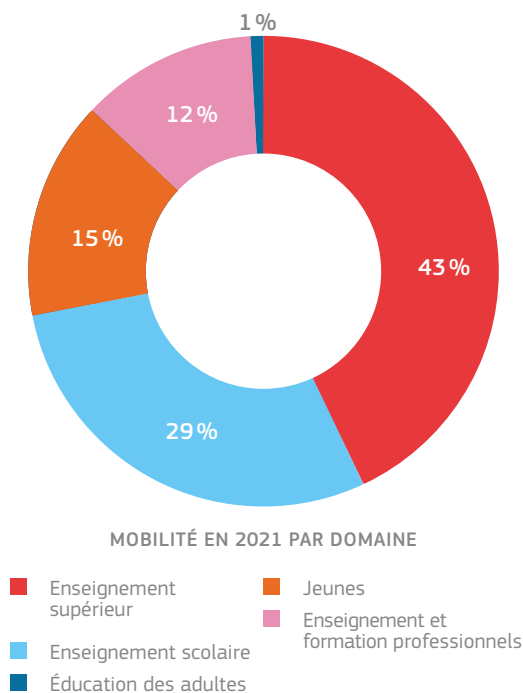
¹ Personnes travaillant avec les jeunes pour les accompagner dans leur développement, en utilisant des méthodes non formelles et informelles.

Quels sont les différents types de mobilité à des fins d'apprentissage ?

Lorsque l'on évoque les activités de mobilité à des fins d'apprentissage, les gens ont tendance à penser aux jeunes qui partent dans le cadre d'un échange au cours de leurs études supérieures. Toutefois, la mobilité à des fins d'apprentissage est un terme beaucoup plus large qui inclut tous les apprenants et tous les éducateurs.

MOBILITÉS ERASMUS+ PAR DOMAINE

(source : Rapport annuel Erasmus+ 2021, p. 29)



Ces exemples montrent que la mobilité à des fins d'apprentissage n'est pas seulement une opportunité pour les jeunes pendant leurs études, mais aussi pour le personnel avec plus d'ancienneté et d'expérience. Les **différents types de mobilités à des fins d'apprentissage** peuvent se résumer comme suit :

- Mobilité des apprenants** : il s'agit du déplacement des élèves, des apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels et des étudiants de l'enseignement supérieur dans des établissements d'enseignement au sein de l'UE ou en dehors. Elle peut inclure des programmes d'études à l'étranger, des programmes d'échange et d'autres formes d'études internationales ;
- Mobilité des enseignants et du personnel** : il s'agit du déplacement des enseignants et des autres professionnels de l'éducation et de la formation dans des établissements d'enseignement au sein de l'UE ou en dehors. Elle peut inclure des programmes d'échange d'enseignants, l'observation en situation de travail (apprentissage sur le tas où une personne passe du temps à observer et à travailler aux côtés d'un collègue plus expérimenté) et d'autres formes de développement professionnel ; les entraîneurs sportifs sont également concernés (personnel des organisations sportives, principalement au niveau local).
- Mobilité des apprentis et des stagiaires** : il s'agit du déplacement des jeunes dans des entreprises ou des organisations au sein de l'UE ou en dehors dans le cadre d'apprentissages ou de stages ;
- Mobilité à des fins d'apprentissage des adultes** : il s'agit du déplacement des apprenants adultes dans le but de participer à des activités d'apprentissage formel et non formel ;
- La mobilité non formelle et informelle des jeunes** : il s'agit principalement des échanges de jeunes et de la mobilité des animateurs de jeunesse ;
- Mobilité en ligne et virtuelle** : il s'agit de l'utilisation des technologies numériques pour faciliter la mobilité, par exemple des cours en ligne, des échanges virtuels et d'autres formes d'apprentissage à distance.

À titre d'exemple, le personnel de l'enseignement scolaire ou de l'éducation des adultes peut participer à des activités de mobilité à des fins d'apprentissage telles que l'observation en situation de travail, le suivi de cours et d'enseignements ou la participation à des missions de formation transfrontalières. Cela signifie que les enseignants peuvent acquérir des expériences uniques et suivre un ensemble plus large de pratiques pour améliorer leur propre façon d'enseigner ou d'organiser l'apprentissage.

Autre exemple, des possibilités de mobilité à des fins d'apprentissage sont également offertes aux apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP), consistant à leur apporter des compétences et des connaissances liées à un métier, une profession ou une vocation spécifique auquel l'étudiant ou l'employé souhaite participer. La mobilité dans l'EFP peut apporter aux apprenants de meilleures compétences professionnelles améliorant leur employabilité et contribuant au développement de leurs compétences en langues étrangères et dans le domaine social, ainsi qu'au renforcement de leur conscience culturelle.

Naturellement, l'opportunité de mobilité à des fins d'apprentissage réalisée est différente en fonction de l'activité d'apprentissage proposée. Chaque type de mobilité a ses propres caractéristiques, ses objectifs et ses groupes cibles. Cependant, l'ambition globale de l'opportunité reste la même : améliorer les performances d'apprentissage, accroître les compétences en langues étrangères, renforcer la sensibilisation inter-culturelle et améliorer la sensibilisation aux différentes approches de l'apprentissage et du partage des bonnes pratiques.



95% des participants sont satisfaits ou **très satisfaits** de leur **mobilité**

99% recommanderaient l'**expérience**

78% ont amélioré leurs **compétences** en langues étrangères

87% déclarent que les **langues étrangères** sont importantes

75% pensent qu'ils ont de meilleures **opportunités de carrière**

76% ont une **meilleure idée** de leur future carrière

83% aimeraient travailler dans un **environnement international**

89% se sentent plus sensibles aux **valeurs européennes**

73% s'intéressent davantage aux **sujets européens**

64% se sentent plus **européens**

pensent qu'ils se sentent plus

89% **concernés par la tolérance**

Quels avantages pouvons-nous attendre du renforcement de la mobilité à des fins d'apprentissage ?

Dans les recommandations de la conférence sur l'avenir de l'Europe, les participants ont clairement recommandé d'encourager les opportunités de mobilité à des fins d'apprentissage et de les rendre accessibles à tous les États membres, indépendamment de l'âge, du niveau d'instruction, des origines et des moyens financiers. Ce qui indique que faire de la mobilité à des fins d'apprentissage une réalité pour tous est une priorité pour les citoyens européens.

La mobilité à des fins d'apprentissage est un facteur puissant de l'amélioration de la qualité des établissements d'enseignement et de formation ainsi que des organisations et des parties prenantes impliquées dans des contextes d'apprentissage non formel et informel et dans le travail avec la jeunesse. La mobilité à des fins d'apprentissage peut renforcer les compétences interculturelles et la participation à la citoyenneté. Les participants apprennent non seulement à partir du matériel d'étude, mais aussi de la pratique de s'engager dans des activités transfrontalières. Les expériences transfrontalières contribuent activement à des attitudes positives à l'égard de l'UE et au développement d'une identité européenne. Les plans de la Commission européenne pour promouvoir l'expansion de la mobilité à des fins d'apprentissage encourageront les États membres à faire des expériences de mobilité une partie importante de tous



les parcours d'éducation et de formation. Les États membres peuvent intégrer l'opportunité de mobilité dans les programmes d'éducation et de formation, en incluant l'apprentissage par le travail, comme les stages et les apprentissages.

Premier pas dans cette direction : l'élargissement du champ d'application du programme Erasmus 2021-2027, qui permettra à un plus grand nombre de personnes de bénéficier de précieuses périodes d'apprentissage et de formation à l'étranger, acquérant des connaissances, des aptitudes et des compétences au cours de ce processus. Il devrait également contribuer à promouvoir des formes de mobilité à des fins d'apprentissage plus inclusives², plus respectueuses de l'environnement, qui se prêtent davantage au numérique et plus équilibrées. L'initiative aura également des répercussions positives sur la poursuite de l'internationalisation, de la coopération et de l'amélioration de la qualité des établissements d'enseignement et de formation ainsi que des organisations et des parties prenantes impliquées dans des contextes d'apprentissage non formel et informel et dans le travail de la jeunesse.

En bref, renforcer la mobilité à des fins d'apprentissage dans l'UE peut apporter un **certain nombre d'avantages** :

- **Diversité culturelle et linguistique** : les programmes de mobilité mettent les individus au contact de différentes cultures, langues et façons de penser, ce qui peut élargir leurs perspectives et favoriser la compréhension interculturelle ;
- **Développement personnel** : les programmes de mobilité peuvent être une expérience de vie enrichissante qui peut favoriser le développement personnel et la confiance en soi ;
- **Amélioration de l'employabilité** : les programmes de mobilité à des fins d'apprentissage peuvent aider les individus à acquérir de nouvelles compétences et connaissances, ce qui peut les rendre plus compétitifs sur le marché du travail et améliorer leurs perspectives de carrière ;
- **Réseautage et opportunités de carrière** : les programmes de mobilité peuvent offrir aux individus des opportunités de rencontrer et de réseauter avec des professionnels d'autres pays, ce qui peut ouvrir de nouvelles opportunités de carrière ;
- **Coopération et compréhension internationales** : les programmes de mobilité peuvent favoriser une coopération et une compréhension accrues entre les pays, ce qui peut avoir un impact positif sur les relations politiques, économiques et sociales ;
- **Amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation** : les expériences de mobilité peuvent contribuer à améliorer la qualité des systèmes d'éducation et de formation en encourageant l'échange de bonnes pratiques et en stimulant l'innovation ;
- **Contribution à l'intégration de l'Union européenne** : les programmes de mobilité peuvent favoriser un sentiment d'identité européenne, promouvoir les valeurs communes de l'UE et aider à intégrer l'UE.

² Erasmus+ et la stratégie d'inclusion et de diversité du corps européen de solidarité.

Lien : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/document/implementation-guide-lines-erasmus-and-european-solidarity-corps-inclusion-and-diversity-strategy>

Qu'est-ce qui peut entraver la mobilité à des fins d'apprentissage ?

Dans l'enquête Eurobaromètre 2022 sur la jeunesse et la démocratie au cours de l'Année européenne de la jeunesse, seuls 15 % des jeunes qui ont pris part à l'enquête ont déclaré avoir participé à des études, une formation ou un apprentissage dans un autre pays de l'UE. Dans le même temps, l'intérêt pour la mobilité à des fins d'apprentissage est élevé. La même enquête a également fait ressortir que les jeunes voient l'amélioration de l'éducation et de la formation, y compris la libre circulation des étudiants, des apprentis, des élèves, etc., dans les trois principaux domaines d'intervention de l'Année européenne de la jeunesse. Alors pourquoi un tel écart ? Bien que les activités transnationales de mobilité à des fins d'apprentissage se soient révélées être des expériences très précieuses pour acquérir les connaissances, les aptitudes et les compétences nécessaires au développement personnel, éducatif et professionnel, ainsi que pour l'engagement civique et l'inclusion sociale, il

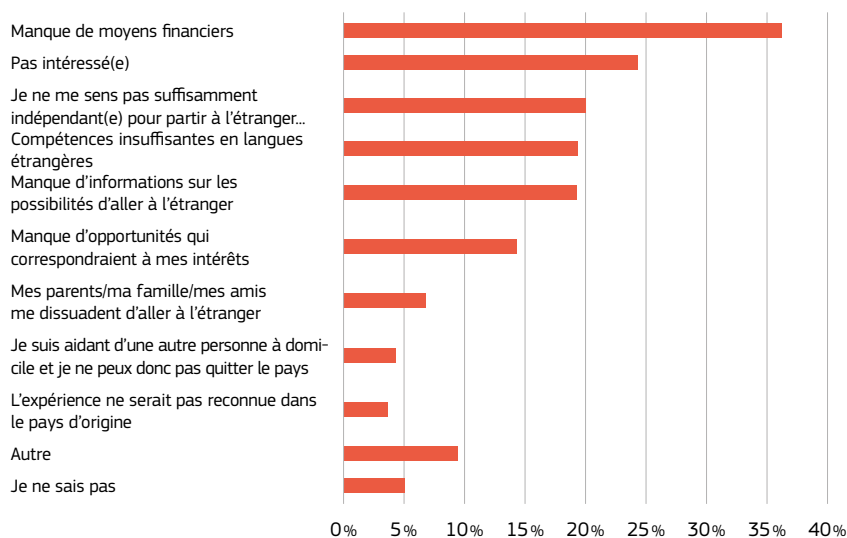
existe des obstacles importants. Certains des **freins à la mobilité à des fins d'apprentissage** les plus pertinents qui ont été identifiés sont les suivants :

Comme mentionné ci-dessus, moins d'un jeune sur cinq dans l'UE a entrepris des études, une formation ou un apprentissage dans un autre pays de l'UE, en raison d'un large éventail d'obstacles. Les obstacles comprennent le manque de moyens financiers, la difficulté à se préparer suffisamment à la mobilité (par exemple, développer des compétences en langues étrangères), ainsi que le manque de sensibilisation, de motivation et de soutien des apprenants et des éducateurs pour s'engager dans la mobilité à des fins d'apprentissage. Parmi les autres obstacles figurent le manque d'opportunités correspondant aux intérêts, les obstacles créés par les handicaps, les obstacles administratifs et juridiques et les systèmes et actions incohérents mis en œuvre par différents États membres de l'UE et au niveau de l'UE.

Naturellement, ces obstacles peuvent différer selon le type spécifique d'activité de mobilité à des fins d'apprentissage. Par exemple, seule une minorité d'enseignants du premier cycle du secondaire ont séjourné à l'étranger et la matière enseignée a une forte influence sur la participation des enseignants aux activités de mobilité³. Pour la mobilité à long terme des élèves, il existe de multiples obstacles à la reconnaissance des périodes d'apprentissage à l'étranger, notamment une variété de politiques de reconnaissance, de pratiques et d'incertitudes quant au processus de reconnaissance. ⁴Pour les étudiants de l'enseignement supérieur, la charge financière est perçue comme un obstacle majeur à la mobilité, de même que la séparation avec la famille et les amis⁵. S'ajoutent à cela les difficultés potentielles d'apprentissage dans une langue différente de la langue d'enseignement de l'établissement d'origine, qui peuvent être un facteur décourageant. ⁶L'enseignement et la formation professionnels connaissent le même genre de difficultés. Pour les apprentis, en particulier, la mobilité est entravée par des contraintes financières, des charges administratives et des barrières linguistiques.

YOUNG CITIZENS' OBSTACLES TO ENGAGING IN LEARNING MOBILITY

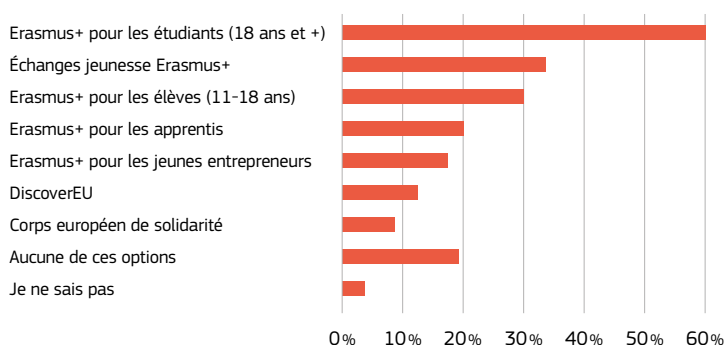
(source: Flashbarometer 502 Summary, 2022, p. 8)



QU'EST-CE QUI VOUS A EMPÊCHÉ DE PARTICIPER À CES ACTIVITÉS ?
(Plusieurs réponses possibles)

YOUNG CITIZENS' AWARENESS OF LEARNING MOBILITY OPPORTUNITIES

(source: Flashbarometer 502 Summary, 2022, p. 10)



PARMI CES OPPORTUNITÉS FINANÇÉES PAR L'UE POUR LES JEUNES DE SÉJOURNER DANS UN AUTRE PAYS DE L'UE, QUELLES SONT CELLES DONT VOUS AVEZ ENTENDU PARLER ?
(Plusieurs réponses possibles)

³ EURYDICE, Enseignants en Europe : carrières, développement et bien-être, 2021

⁴Action préparatoire « Réseau d'experts sur la reconnaissance des résultats des périodes d'apprentissage à l'étranger dans l'enseignement secondaire supérieur général » (2019-2021) EAC-2019-0620.

⁵ Le projet EUROSTUDENT. Lien : <https://www.eurostudent.eu/>

⁶ « Si les cours dans le pays d'origine ont été enseignés dans une autre langue que celle du pays d'origine (principalement l'anglais), les chances d'étudier à l'étranger sont presque trois fois plus élevées », selon l'enquête pilote EUROGRADUATE. Lien : <https://www.eurograduate.eu/>

⁷ Facteurs favorisant et entravant la mobilité transfrontalière à long terme des apprentis. Preuves tirées d'enquêtes au niveau des pays et des projets. Lien : https://www.cedefop.europa.eu/files/2021-10/3089_en.pdf

tiques. Il existe également des différences de rémunération, de normes de santé et de sécurité et de statut juridique de l'apprenti. Les employeurs sont également souvent réticents à s'engager dans la mobilité et à la soutenir⁷.

La solution pour encourager la mobilité à des fins d'apprentissage pour un groupe peut ne pas être la même que pour un autre groupe. En réfléchissant aux moyens de faire de la mobilité à des fins d'apprentissage une réalité pour tous, il est important de garder à l'esprit le contexte des différents groupes et les problèmes spécifiques qu'ils rencontrent.

Quels sont les outils et les approches à notre disposition ?

La Commission européenne souhaite recueillir l'avis des citoyens et des parties prenantes sur les principaux obstacles et mesures d'incitation à la mobilité à des fins d'apprentissage. La Commission européenne pourra ainsi hiérarchiser les obstacles à éliminer et les mesures d'incitation à créer, selon ce qui est considéré comme le plus pertinent par les citoyens et les parties prenantes.

Par ailleurs, avec ce processus, la Commission européenne aimerait connaître votre point de vue sur la manière de faire en sorte que la mobilité à des fins d'apprentissage soutienne la transition verte, sur la manière de mieux utiliser les outils numériques (par exemple, pour tirer pleinement parti des formats d'apprentissage flexibles combinant l'apprentissage physique et virtuel et l'utilisation des plateformes numériques), ainsi que sur la manière de rendre la mobilité à des fins d'apprentissage plus inclusive. L'objectif est de faire des périodes d'apprentissage à l'étranger une normalité plutôt qu'une exception. Plus précisément, accroître les opportunités d'apprentissage et d'enseignement à l'étranger dans l'UE et en dehors pour tous, et pas seulement pour certains groupes. Différentes formes d'apprentissage telles que l'apprentissage formel, non formel et informel, sont concernées. Il en va de même pour différents groupes tels que les enseignants, les apprentis, les stagiaires, les élèves, les jeunes et les travailleurs de la jeunesse, les apprenants adultes et le personnel sportif.

Faire de la mobilité à des fins d'apprentissage une réalité pour tous demandera beaucoup d'efforts et de pensée novatrice.

Parmi les nombreux sujets à aborder, nous devons :

- identifier les obstacles à la mobilité à des fins d'apprentissage afin qu'un plus grand nombre de personnes se sentent encouragées et aient envie de faire l'expérience de la mobilité à des fins d'apprentissage ;
- prodiguer des conseils sur la manière de surmonter les différents obstacles à la mobilité à des fins d'apprentissage, étant donné qu'il peut être plus facile de signaler les problèmes que de trouver des solutions pour les résoudre ;
- promouvoir la mobilité à des fins d'apprentissage et identifier les mesures d'incitation possibles afin que toute personne susceptible de bénéficier d'une opportunité de mobilité à des fins d'apprentissage en soit informée ;
- rendre la mobilité à des fins d'apprentissage plus inclusive sur le plan social et plus accessible aux groupes désavantagés, tels que les personnes handicapées et les personnes issues de milieux à faible revenu ;



08/02/2023 : Lancement de la consultation publique sur l'avenir de la mobilité à des fins d'apprentissage

Parallèlement à votre panel de citoyens, la Commission européenne mène également d'autres consultations ciblées avec les parties prenantes. Le 8 février 2023, elle a lancé une consultation publique visant à informer les citoyens et toutes les parties intéressées de sa prochaine proposition visant à mettre à jour le cadre de l'UE en matière de mobilité à des fins d'apprentissage et à recueillir des preuves et leurs points de vue à ce sujet. La proposition servira à actualiser le cadre actuel de l'UE en matière de mobilité à des fins d'apprentissage, afin de permettre aux étudiants de se déplacer plus facilement entre les systèmes éducatifs et de promouvoir la mobilité à des fins d'apprentissage comme une opportunité pour tous. Les principaux obstacles à la participation à la mobilité à des fins d'apprentissage et les moyens d'y remédier seront débattus dans le cadre d'une consultation publique avec les citoyens et les parties prenantes, tels que les apprenants, les éducateurs, le personnel de tous les secteurs de l'éducation et de la formation, les animateurs de jeunesse, les apprentis et le personnel sportif. Les organisations qui envoient et reçoivent des participants à des activités de mobilité, dont les employeurs, sont notamment invitées à prendre part à la discussion. Les contributions des décideurs, des organisations de parties prenantes et des chercheurs sont également très précieuses.

L'appel à preuves et le questionnaire de consultation publique mis à disposition dans toutes les langues de l'UE seront ouverts pendant 12 semaines. Ils peuvent être consultés sur la page « [Donnez votre avis](#) ».

- rendre la mobilité à des fins d'apprentissage plus respectueuse de l'environnement en se concentrant sur des déplacements, des comportements et des pratiques plus durables ;
- lier davantage la mobilité à des fins d'apprentissage aux possibilités d'apprentissage numérique, en envisageant des formats d'apprentissage plus flexibles, mixtes et virtuels ;
- mieux reconnaître les qualifications acquises dans le cadre des programmes de mobilité ;
- simplifier les procédures administratives afin de faciliter la participation des personnes aux programmes de mobilité ;
- fournir des informations et un accompagnement facilement accessibles pour aider les individus à trouver des programmes de mobilité et à y participer ;
- encourager la participation du secteur privé aux programmes d'accompagnement et de mobilité.

Vous trouverez un glossaire des termes les plus importants ici :

https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Category:Education_and_training_glossary

4. Informations pratiques

Nous sommes impatients de vous accueillir à la prochaine génération de panels de citoyens européens qui débutera le vendredi 3 mars à Bruxelles, en Belgique. Nous avons le plaisir de vous envoyer les informations pratiques pour préparer votre voyage et votre participation à la réunion. Pour rappel :

Deux sessions auront lieu en présentiel (à Bruxelles), et une session sera menée virtuellement (en ligne) :

● **Session 1**

du 3 au 5 mars
(sur place à Bruxelles)

● **Session 2**

du 24 au 26 mars
(en ligne)

● **Session 3**

du 28 au 30 avril
(sur place à Bruxelles)

1. INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Vous percevrez des indemnités journalières (une allocation pour couvrir les frais de subsistance) de 90,00 € par jour de conférence et de voyage. Les indemnités journalières sont versées après votre participation à la réunion sur la base d'une liste de présence.

2. LOGISTIQUE

ORGANISATION DU VOYAGE

Vous avez reçu ou vous allez recevoir votre itinéraire de voyage et votre billet électronique. Si vous avez d'autres questions concernant l'organisation de votre voyage, veuillez nous en faire part en nous contactant à l'adresse info@futureeu.events

TRANSFERTS

Transferts à l'arrivée : À votre arrivée à l'aéroport/la gare, des hôtesses portant un panneau d'accueil (affiche) « Next Generation of the European Citizens' Panels » vous accueilleront et vous accompagneront jusqu'au bus de transfert. Si vous rencontrez des difficultés pour trouver les hôtesses, merci d'appeler le 00 32 - 478 79 68 53 ou le 00 32 - 478 79 68 63 entre 7 h 00 et 21 h 00

En avion : À l'aéroport, après avoir récupéré vos bagages, veuillez vous rendre au guichet d'information qui se trouve dans le terminal des arrivées, où nos hôtesses vous attendront.

En train : À la gare de Bruxelles-Midi, veuillez vous diriger vers la cafétéria « Prêt à Manger », où nos hôtesses vous attendront avec le panneau d'accueil et l'affiche de la conférence.

Une fois à Bruxelles : Des transferts de groupes seront organisés par navette entre les hôtels et les locaux de la Commission européenne. Veuillez vous présenter dans le hall principal de l'hôtel avant l'heure de départ prévue. Notre équipe vous indiquera

le chemin pour rejoindre la navette. Si vous préférez vous rendre dans les locaux de la Commission européenne par vos propres moyens, veuillez en informer notre équipe d'assistance avant votre départ.

Une fois à Bruxelles : De l'événement social aux hôtels. Après la réunion, des événements sociaux peuvent être prévus et des transferts de groupe par navette entre les locaux de la Commission européenne et le lieu de l'événement seront organisés. Après le dîner, des transferts de groupe par navette du restaurant vers les hôtels seront organisés.

Transferts au départ : Nous organiserons les transferts vers l'aéroport/la gare pour tous les participants depuis l'hôtel où vous séjournez. Un panneau d'affichage indiquera l'heure de départ dans le hall de l'hôtel.

HÉBERGEMENT

Notre équipe vous accueillera à votre arrivée à l'hôtel, vous remettra un programme imprimé et toutes les informations utiles. Une chambre individuelle avec petit déjeuner et connexion Wi-Fi gratuite a été réservée pour vous. Veuillez vous référer à votre e-mail de réservation. Veuillez noter que tous les extras (par exemple, minibar, service de chambre, téléphone, bar de l'hôtel, service de blanchisserie, arrivée anticipée ou départ tardif, etc.) sont à votre charge et ne seront pas couverts par les organisateurs. Veuillez régler tous les frais supplémentaires directement à l'hôtel.

IMPORTANT : L'heure officielle d'arrivée est 15 h 00 et l'heure de départ est 12 h 00 le jour du départ. Notre personnel sera présent à l'hôtel pour vous aider si nécessaire. Si vous arrivez plus tôt, l'hôtel fera de son mieux en fonction de l'occupation des chambres. Néanmoins, un certain temps d'attente est possible. Vous pourrez laisser vos bagages et attendre dans le hall de l'hôtel.



3. DIVERS

Code vestimentaire

Veillez apporter des vêtements décontractés pour les réunions, une veste chaude et une écharpe pour l'intérieur et un manteau d'hiver imperméable ainsi que des chaussures chaudes et confortables et des parapluies pour l'extérieur. Les températures en février se situeront probablement aux alentours de 7°C, avec une moyenne basse de 4°C.

Eau potable

L'eau du robinet est potable en Belgique. De l'eau en bouteille ou de l'eau filtrée est facilement disponible à l'achat et sera offerte lors de toutes les réunions, repas et événements sociaux.

Fuseau horaire

Le fuseau horaire est le CET - Central European Time (UTC/GMT +1 heure).

Informations touristiques

Bruxelles est riche en histoire, architecture, gastronomie, culture et bien plus encore ! Si vous séjournez à Bruxelles pendant le week-end, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la Région de Bruxelles-Capitale pour découvrir toutes les activités culturelles disponibles pendant votre séjour.

Contact

Notre équipe sera composée de plusieurs personnes et hôtes/hôtesse qui seront disponibles avant et pendant la réunion. Si vous rencontrez des difficultés à votre arrivée, si l'heure de départ de votre vol a changé, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail : info@futureu.events

Interprétation

La réunion sera disponible en 24 langues grâce à une équipe d'interprètes professionnels. Veuillez adopter un rythme calme et éviter de parler trop vite pendant votre session.

4. ACCÈS AU BÂTIMENT

La réunion aura lieu dans les locaux de la Commission européenne à Bruxelles. Consultez le programme pour plus d'informations sur le bâtiment et les salles précis. Le bâtiment de la Commission européenne est accessible avec un badge V (V-pass). Un V-pass vous sera envoyé par e-mail avant l'événement. N'oubliez pas de vous inscrire via cet e-mail pour finaliser le processus et obtenir votre code QR V-pass. Si vous n'avez pas reçu votre V-pass, veuillez nous contacter par e-mail : info@futureu.events.

Veillez noter qu'il faut compter au moins 20 minutes pour effectuer le contrôle de sécurité et arriver à la salle de réunion. La sécurité vous demandera votre V-pass et votre carte d'identité.

Tous les participants :

- sont tenus de présenter un passeport ou une carte d'identité en cours de validité avant d'entrer dans le bâtiment ;
- sont tenus de se soumettre à des contrôles de sécurité à l'entrée ;
- sont invités à se munir de la lettre d'invitation ou de tout autre document indiquant clairement leur participation (p.ex. l'e-mail d'inscription)

5. BUREAU D'ASSISTANCE, ACCÈS INTERNET

A help desk will be located at the entrance of the rooms. Our colleagues and the team of hostesses will assist you to find your way, to receive documents or for any additional questions, you may have. Internet can be accessed via Wi-Fi hotspots which will be shared the day of the meeting.

6. ACCESSIBILITÉ

Les locaux de la Commission européenne sont pleinement accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de votre inscription en ligne, veuillez indiquer tout besoin particulier et nos services s'efforceront de vous accueillir au mieux.

Qui organise ce **panel** ?

Le panel de citoyens sur la mobilité à des fins d'apprentissage est organisé par la Commission européenne (la direction générale de la communication en collaboration avec la direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture et la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion) et le soutien de VO Europe (entrepreneur principal) avec Missions Publiques, ifok, Deliberativa, le Danish Board of Technology et Kantar Public.

La section thématique a été produite par l'équipe organisatrice avec la contribution d'un Comité des connaissances qui comprend les membres suivants :

Ondřej BÁRTA,

(Chercheur, Pool of European Youth Researchers and RAY Network, République tchèque)

Gina EBNER,

(Secrétaire générale, Association européenne pour l'éducation des adultes (EAEA), Belgique)

Mantas PUPINIS,

(Associé et directeur de recherche, PPMI, Lituanie)

Juan RAYÓN GONZÁLEZ,

(Président, Réseau d'étudiants Erasmus, Bruxelles)

Mika SAARINEN,

(Directeur, Agence nationale pour Erasmus+, Finlande)

Beatriz TOURÓN,

(Conseillère en éducation, Ministère des universités, Espagne)

Fabienne METAYER,

(Chef de secteur, Unité de coordination Erasmus+, Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, Commission européenne)

Giedrius SUDIKAS,

(Responsable Erasmus+, Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, Commission européenne)



